

PROVINCE DE QUÉBEC

Commission scolaire des Navigateurs

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION
OU D'APPRENTISSAGE**

6^e séance, année 2015-2016

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 6 juin, à 19 h au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis (secteur Saint-Romuald).

Sont présents :

Monsieur Sébastien Amodeo	Président
Madame Nadia Tremblay	Vice-présidente
Madame Mélissa Marceau	Trésorière
Monsieur Jean-François Pelchat	Membre
Monsieur Jérôme Demers	Membre
Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay	Membre
Madame Ève Lapointe	Membre
Madame Carole-Anne Hamel	Membre
Monsieur Mikaël Quirion	Membre représentant des enseignants
Madame Lise Fortier	Membre représentant Au Voilier de Lili APHL
Madame Martine Sénéchal	Membre représentant CSDN
Madame Christine Guay	Membre représentant direction d'école
Madame Sophie Ève	Membre représentant du personnel de soutien
Madame Chantal LeBlanc	Représentante CISSS – déficience physique
Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS – déficience intellectuelle

Sont absents :

Madame Kathy Gosselin	Membre
Madame Mélissa Vaillancourt	Représentante au comité de parents
Madame Catherine Rollier	Commissaire parent CCSEHDAA
Madame Geneviève Lévesque	Membre du personnel professionnel
Madame Sonia Bédard	Directrice adjointe – École Pamphile-Lemay

Invitée :

Madame Nicole Labrecque, directrice adjointe, enseignement général – jeunes adultes, CSDN
Madame Geneviève Moreau, conseillère pédagogique
Madame Martine Gauthier, conseillère pédagogique
Madame Johanne Bergeron, adjointe administrative.

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Il y a quorum. Monsieur Sébastien Amodeo ouvre la séance à 19 h 14.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les membres font la lecture de l'ordre du jour. Il est demandé :

d'ajouter les sujets suivants au point « Questions diverses » :

- Uniformisation du plan d'intervention (format électronique)
- Événement Stade Honco à la rentrée
- Bilan de l'année

de retirer les sujets suivants de l'ordre du jour :

- Représentante au comité de parents
- Commissaire parent ÉHDAA
- Histoires à succès
- Correspondance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Demers, appuyé par monsieur Philippe Lachance-Tremblay et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié.

1.	Mot de bienvenue et vérification du quorum	5 min
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	10 min
3.	Parole au public	15 min
4.	Adoption du procès-verbal du 25 avril 2016	5 min
5.	Suivi au procès-verbal	
	5.1. Présentation du portail-ÉCHO	
	5.2. Prolongation du mandat des membres du CCSÉHDAA	10 min
6.	Projet sur le plan d'intervention : qu'est-ce que le Word Café	10 min
	20 h 10 – pause 10 minutes	
7.	Projet sur le PI : activité « World Café »	10 min
8.	Information : retour sur l'organisation des services ÉHDAA – 16-17	10 min
9.	Rapports	
	9.1. Président du CCSÉHDAA	
	9.2. Direction générale	
	9.3. Trésorière	
10.	Questions diverses	
11.	Prochaine réunion	
12.	Levée de la séance	

CCSÉHDAA-15-16-19

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Parole au public

Des parents s'adressent au comité relativement à des plans d'intervention d'élèves HDAA. Étant donné que la discussion concerne des élèves HDAA et afin de protéger leur identité :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Demers, appuyé par monsieur Jean-Philippe-Lachance Tremblay et résolu :

QUE la discussion se tienne à huis clos.

CCSÉHDAA-15-16-20

ADOPTÉE à l'unanimité

Monsieur Jérôme Demers propose la levée du huis clos à 20 h 26.

Les parents sollicitent :

- a) l'opinion du CCSHÉDAA concernant l'approche de la CSDN auprès des ÉHDAA fréquentant une classe d'adaptation et qui ont automatiquement un bulletin modifié;
- b) l'avis du CCSÉHDAA sur le plan d'interventions de deux élèves;
- c) qu'on leur achemine la documentation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) concernant la différenciation pédagogique, particulièrement le document intitulé « *Document d'information – Précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers.* ».

À la suite des discussions et échanges, il est convenu que :

- a) le comité ÉHDAA étudiera la demande des parents concernant l'approche de la CSDN auprès des ÉHDAA fréquentant une classe d'adaptation et qui ont un bulletin modifié, et fournira une réponse aux parents au plus tard le 31 octobre 2016. Le président du comité les tiendra au courant des développements.
- b) Le comité ÉHDAA (parents et représentants de la CSDN) tiendra une réunion extraordinaire le lundi 27 juin 2016 à 19 h (lieu à préciser) afin d'émettre un premier avis sur les plans d'intervention. Le comité se réserve le droit de modifier son avis à la lumière de la documentation que la CSDN fournira en réponse aux demandes des parents.
- c) La CSDN doit vérifier quels documents sont disponibles et accessibles au public en ce qui concerne la différenciation pédagogique afin de les rendre disponibles aux parents.

4. Adoption du procès-verbal du 25 avril 2016

Une modification est demandée. Le procès-verbal du 25 avril 2016 sera adopté ultérieurement.

5. Suivi au procès-verbal

5.1. Présentation du portail ÉCHO

Madame Nicole Labrecque, directrice adjointe – enseignement général – jeunes adultes, informe les membres des principaux éléments du développement du portail ÉCHO et de son implantation dans des écoles secondaires de la CSDN et de celle qui suivra dans les écoles primaires, en débutant par l'école de l'Envol.

Cet outil informatique permet notamment de :

- Assurer un suivi efficace de la gestion des comportements des élèves;
- Faire une veille active des résultats des élèves;
- Faciliter la communication entre les différents intervenants (parents, enseignants, personnel de soutien, direction).

5.2. Prolongation du mandat des membres du CCSÉHDAA

Le président du CCSÉHDAA et madame Martine Sénéchal proposent une méthodologie aux membres au sujet de la prolongation du mandat des membres du comité ÉDHAA.

Il est suggéré par un membre qu'aux prochaines élections du CCSÉHDAA, 50 % des membres soient élus pour un mandat d'un an et l'autre moitié, pour un mandat de deux ans. Les détails exacts sur les modalités d'élection seront discutés ultérieurement.

IL EST PROPOSÉ par madame Carole-Anne Hamel, secondé par madame Ève Lapointe et résolu :

QUE lors des prochaines élections au sein du comité ÉDHAA, 50 % des membres soient élus pour un mandat d'un an et que 50 % des membres soient élus pour un mandat de deux ans.

CCSÉHDAA-15-16-21

ADOPTÉE à l'unanimité

6. Projet sur le plan d'intervention : qu'est-ce que le World Café

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

7. Projet sur le PI : activité « World Café »

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

8. Information : retour sur l'organisation des services aux ÉHDAA – 16-17

Madame Sénéchal informe des derniers développements relatifs à l'organisation des services aux ÉHDAA 16-17.

9. Rapports

9.1. Président du CCSÉHDAA

Monsieur Sébastien Amodeo résume sa participation au Congrès annuel de la Fédération des comités de parents, sous le thème « L'école publique, une œuvre collective. ». Il résume particulièrement la soirée d'ouverture avec Fred Pellerin, sous le thème « Ça prend tout un village pour faire grandir des enfants », où il a été question de tous les acteurs nécessaires pour qu'une véritable construction communautaire puisse se réaliser, dont le but est d'unifier et de transformer nos quartiers et voisinages, afin que l'éducation des enfants ne se fasse pas seulement à l'école, mais que tous puissent y contribuer. Cela débute généralement par une initiative individuelle, qui est appuyée par un nombre de plus en plus élevé d'autres individus, d'institutions et finalement devient un projet commun de la communauté. Parmi les principes qui permettent à une telle construction communautaire de se développer, il y a la mise en commun des apprentissages, la consultation élargie, une vision unifiée, bien que basée sur des opinions diverses, et la participation de gens issus de segments variés de la communauté : parents et enseignants, jeunes et aînés, hommes et femmes, etc.

9.2. Direction générale

Madame Martine Sénéchal informe les membres qu'elle fera le bilan de l'organisation des services lors de la prochaine réunion.

Le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) des Navigateurs a tenu le 25 mai dernier son gala annuel où il a rendu hommage aux élèves pour leur persévérance et leurs réalisations.

Les membres du comité visionnent une vidéo sur le projet « Ensemble dans la réduction de G.E.S (gaz à effet de serre) ». Les élèves de la FPTA et du CPA de l'École secondaire les Etchemins sont impliqués dans ce projet de recyclage, de récupération et de réutilisation.
<http://esle.qc.ca/web/2016/04/ensemble-dans-la-reduction-de-g-e-s-gaz-a-effet-de-serre/>

9.3. Trésorière

Madame Mélissa Marceau a acheminé aux membres le formulaire de remboursement de dépenses. Étant donné qu'une dernière rencontre se tiendra le 27 juin prochain, il est convenu que les membres pourront lui remettre leur formulaire à cette date.

10. Questions diverses Uniformisation du plan d'intervention en format électronique

Au cours d'une précédente rencontre, il a été question de l'uniformisation du plan d'intervention en format électronique. Madame Martine Sénéchal dresse le portrait de l'implantation actuelle au sein de la CSDN :

- Dans l'est : aucune école au primaire et trois écoles au niveau secondaire
- Dans l'ouest : 8 écoles primaires et 2 écoles secondaires.
- Centre : 6 écoles primaires et 5 écoles secondaires

Il reste à faire pour une implantation complète et satisfaisante. Les demandes d'amélioration ont été adressées et une nouvelle version est en élaboration.

10.2. Stade Honco à la rentrée

Le 10 septembre 2016 se tiendra l'événement annuel de la rentrée au Stade Honco. Les participants y découvrent les écoles secondaires, la formation professionnelle, etc.

Le sous-comité composé de mesdames Marie-Ève Lapointe, Mélissa Marceau, Martine Sénéchal et de monsieur Sébastien Amodeo établira une stratégie pour l'organisation et l'animation du kiosque du comité ÉHDAA.

10.3. Bilan annuel

Chaque membre du comité ÉHDAA est invité à faire part de ses commentaires et recommandations relativement au bilan annuel du comité ÉHDAA. *A-t-on atteint nos objectifs? Comment faire mieux?* Sont des questions qui ont alimenté la discussion. Dans l'ensemble, trois thèmes généraux sont ressortis :

- 1) Le rôle du comité et des intervenants. Pour plusieurs personnes, membres pour la première fois, les attentes étaient élevées au niveau de l'appui que le comité pourrait apporter auprès de la clientèle ÉHDAA. Mais le contexte de cette année a fait en sorte que peu de dossiers ont été traités, car les rencontres ont surtout porté sur l'acquisition de connaissances sur la clientèle ÉHDAA, les services offerts, etc., ainsi que sur des modalités de régie interne. Plusieurs membres du personnel et membres partenaires externes ont aussi souligné que leur rôle au sein du comité n'est pas clair.
- 2) Le comité subit encore des contrecoups suite aux difficultés vécues l'année précédente. Le manque de confiance transparait parfois, et il règne un climat qui peut encore s'améliorer, notamment en évitant les généralisations parfois dénigrantes et en utilisant un langage bienveillant, en ayant conscience que nous sommes tous sur la même équipe. La communication peut donc être améliorée entre les membres du comité, mais aussi entre les parents et la CSDN, les différents professionnels, etc.
- 3) Le CCSÉHDAA semble méconnu du public et des parents. Le comité pourrait donc devenir plus proactif, ce qui non seulement améliorerait sa visibilité, mais remplirait aussi l'objectif de mieux desservir les élèves en traitant un nombre de dossiers plus importants dans les limites de leur mandat.

Finalement, la question du nombre de réunions ainsi que la date tardive du début des travaux du comité ont aussi été soulignés.

Malgré des expériences diverses et des points de vue parfois très différents, la réunion s'est terminée par un rappel de ce qui unit les membres au sein du comité : leur volonté de servir les élèves HDAA et le souhait qu'ils puissent tous avoir accès à des services éducatifs de qualité,

afin de les aider à atteindre le potentiel qui est le leur.

11. Prochaine réunion

Le 27 juin 2016 à 19 h.

12. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par madame Mélissa Marceau, appuyé par monsieur Jérôme Demers et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22 h 13.

CCSÉHDAA-15-16-22

ADOPTÉE à l'unanimité

Sébastien Amodeo
Président

Véronique Lehérissey
Secrétaire